

Le M uyinfos

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LE MUY

N°37
2^{EME} TRIMESTRE
2020

L'été
au
Mug

DOSSIER - P. 4

INSTALLATION
DU NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL

SOMMAIRE

La Mairie	4
Covid-19	12
Patriotique	18
Actus de la cité	20

Infos pratiques	28
Agenda	30



Si vous n'avez pas reçu Le Mui Infos dans votre boîte à lettres, le magazine est à votre disposition :

- À l'accueil de la Mairie
- Au Point Infos Tourisme
- À la Médiathèque
- Dans les commerces du Mui
- Sur le site Internet de la ville en téléchargement : www.ville-lemuy.fr



Chères Muyoises, chers Muyois,

L'année 2020 n'a pas été comme les autres, marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a bouleversé la vie de notre ville, de la France et du monde entier. Des victimes de la maladie en nombre exceptionnel, des mesures à prendre dans tous les domaines de façon urgente et sans aucune référence, des initiatives innovantes et solidaires, voilà en quelques mots comment résumer cette période.

Mais au Muy, 2020 est aussi l'année de l'élection d'une nouvelle équipe municipale. Nous voilà repartis pour un 3^{ème} mandat. Le vote des Muyois, majoritaire dès le 1^{er} tour, a confirmé la confiance qu'ils ont placée en mon équipe et moi-même. Malgré la crise sanitaire, la victoire s'est imposée dès le 1^{er} tour, démontrant ainsi que le travail accompli depuis 12 ans était reconnu par les électeurs. Vous avez suivi les bilans des deux mandats, nos engagements ont été tenus, malgré deux inondations et le maudit virus. Mais nous avons pu faire face grâce à la solidarité générale.

La position du Muy, son potentiel feront de notre Commune une ville incontournable, rien ne pourra empêcher son développement, elle tiendra sa place auprès de l'Agglomération à laquelle elle apporte un financement important. Muyoises et Muyois, toute la nouvelle équipe vous remercie une nouvelle fois pour la confiance que vous lui avez apportée.

Aujourd'hui commence un nouveau mandat, je suis fier de mener pour la troisième fois la nouvelle aventure avec une équipe renouvelée et prête à s'engager dans le programme que nous vous avons soumis.

Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi.

*Avec toute mon amitié
Liliane Boyer*

Directeur de la publication :
Liliane Boyer, Maire du Muy.

Rédacteur en chef :
Renée Dombry-Guignonnet,
Adjointe.

Rédaction :
Renée Dombry-Guignonnet,
Vincent Galiez, Stéphanie
Roux, Karine Morales.
Photographies : Brigitte
Wavrant, Karine Morales,
Vincent Galiez, Stéphanie
Roux, Robert Pirotte.

Photos :
iStock, Freepik

Conception graphique :
Agence **declik** : declik.com

Impression Riccobono.

Retrouvez toutes les
informations de la ville sur
www.ville-lemuy.fr





INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL





■ La nouvelle équipe du conseil municipal

La nouvelle équipe du Conseil Municipal du Muy a été installée officiellement lors de la séance du 23 Mai 2020 à la salle polyvalente. Élu(e) le 15 mars 2020 au 1^{er} tour avec 1363 voix soit 52,80 % des bulletins cette liste n'a pu être installée avant cette date pour cause de confinement dû à la crise sanitaire. C'est chose faite depuis le 23 mai.

Après l'appel des participants, il a été procédé à l'élection du Maire. **Liliane Boyer avec 22 sièges sur 29** pour un 3^{ème} mandat consécutif (seul maire à réaliser cette performance depuis 43 ans). L'élection des adjoints a suivi. La liste proposée par L. Boyer a obtenu 22 voix sur 29.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL SE COMPOSE DONC DE :

GROUPE MAJORITAIRE

- **Liliane BOYER**
Maire
- **Romain VACQUIER**
1^{er} adjoint
- **Christine MASSA**
2^{ème} adjoint
- **Alain CARRARA**
3^{ème} adjoint
- **Françoise LEGRAÏEN**
4^{ème} adjoint
- **Calogero PICCADACI**
5^{ème} adjoint
- **Françoise CHAVE**
6^{ème} adjoint
- **Gil OLIVIER**
7^{ème} adjoint
- **Renée DOMBRY**
8^{ème} adjoint
- **Eddy BARRÉ**
Conseiller Municipal
- **Line CIAPPARA**
Conseillère Municipale
- **Dominique BARDON**
Conseiller Municipal
- **Noura MOKRANE**
Conseillère Municipale
- **Anthony PONTHEU**
Conseiller Municipal
- **Nadia GONCALVÈS**
Conseillère Municipale
- **Thierry MARTIN**
Conseiller Municipal
- **Silvia MARIN**
Conseillère Municipale
- **Laurent BARROS**
Conseiller Municipal
- **Céline BONALDI**
Conseillère Municipale
- **Lionel SAUVAN**
Conseiller Municipal
- **Nurhayat ALTUNTAS**
Conseillère Municipale
- **Aurélien SÉNÈS**
Conseiller Municipal

GROUPE DE L'OPPOSITION

- **Franck AMBROSINO**
Conseiller Municipal
- **Sylvie TOUREL**
Conseillère Municipale
- **Rémy BRIGNACCA**
Conseiller Municipal
- **Jocelyne SATEAU**
Conseillère Municipale
-
- **Guillaume DELEFOSSE**
Conseiller Municipal
- **Christine MOROGE**
Conseillère Municipale
- **Franck PROSPER**
Conseiller Municipal

GROUPE :
NOTRE PARTI, C'EST LE MUY



Liliane BOYER, Maire
Reçoit sur RDV (04 94 19 84 36)



Romain VACQUIER
1^{er} Adjoint
Finances et Développement économique
Reçoit sur RDV (04 94 19 84 24)



Christine MASSA
2^{ème} Adjointe
Jeunesse et Affaires Scolaires
Reçoit sur RDV l'après-midi
(04 98 12 01 28)



Alain CARRARA
3^{ème} Adjoint
Gestion des Services Techniques
Reçoit sur RDV le matin (04 94 19 84 22)



Françoise LEGRAÏEN

4^{ème} Adjointe

Vie associative, Sports et Jeunesse
Reçoit le vendredi après-midi
(04 94 19 84 24)



Calogero PICCADACI

5^{ème} Adjoint

Urbanisme, Tourisme et Marché
provençal
Reçoit le vendredi (04 94 19 84 30)



Françoise CHAVE

6^{ème} Adjointe

Affaires Sociales
Reçoit les lundi matin et mercredi
après-midi (04 94 19 84 24)



Gil OLIVIER

7^{ème} Adjoint

Environnement, forêt et cours d'eau
Reçoit sur RDV (04 94 19 84 28)



Renée DOMBRY

8^{ème} Adjointe

Communication, Relation avec les Elus
Reçoit sur RDV (04 94 19 84 25)



Edouard BARRÉ

Conseiller Municipal
Festivités



Lina CIAPPARA

Conseillère Municipale
Politique de la ville et Délinquance



Dominique BARDON

Conseiller Municipal
Gestion des canaux et entretien



Noura MOKRANE

Conseillère Municipale
CCAS – Affaires Scolaires



Anthony PONTHEIU
Conseiller Municipal
Sports – Associations



Nadia GONCALVÈS
Conseillère Municipale
CCAS – Logements sociaux



Thierry MARTIN
Conseiller Municipal
Affaires culturelles et Patriotiques



Silvia MARIN
Conseillère Municipale
Affaires Juridiques et Tourisme



Laurent BARROS
Conseiller Municipal
Mémoire et Patriotisme -
Représentant Défense



Céline BONALDI
Conseillère Municipale
Festivités



Lionel SAUVAN
Conseiller Municipal
Bâtiments - Patrimoine



Nurhayat ALTUNTAS
Conseillère Municipale
Logements sociaux



Aurélien SENES
Conseiller Municipal
Environnement, forêt et cours d'eau



GROUPE : BIEN VIVRE AU MUY



Franck AMBROSINO
Conseiller Municipal



Sylvie TOUREL
Conseillère Municipale



Rémy BRIGNACCA
Conseiller Municipal



Jocelyne SATEAU
Conseillère Municipale

GROUPE : LE MUY POUR VOUS



Guillaume DELEFOSSE
Conseiller Municipal



Christine MOROGE
Conseillère Municipale



Franck PROSPER
Conseiller Municipal

■ En accord avec le vote des électeurs

Chaque adjoint a reçu délégation de Madame le Maire. La plus-part d'entre eux seront assistés dans leur délégation par un conseiller municipal.

Conseillers communautaires

GROUPE MAJORITAIRE

- Liliane BOYER
- Romain VACQUIER
- Françoise LEGRAÏEN
- Gil OLIVIER

GROUPE DE L'OPPOSITION

- Franck AMBROSINO

Flash

DERNIÈRE MINUTE

Démission de la conseillère municipale Christine Morage, remplacée par Nadia Aribi.

■ Disparition de Monsieur Hubert ZEKRI



Enseignant à l'Ecole de Garçons en 1970, il terminera à la Direction. Parallèlement en 1970, il s'engage en politique sur la liste d'Ateo BRALIA, où durant les deux mandats il occupera :

- **En Avril 1977** le poste de 3^{ème} Adjoint Supplémentaire en charge des affaires scolaires et des finances et membre de droit de toutes les commissions.
- **En Mars 1983** le poste de 2^{ème} Adjoint en charge des finances et du personnel.

Après une traversée de désert en 1989, c'est en 1995 qu'il deviendra le Maire de la Ville qu'il gèrera jusqu'en 2008.

Sa disparition, outre sa famille dans la peine, a surpris nombre de ses amis, de Muyoï, de collègues d'élus et on ne peut que rendre hommage à un homme qui a consacré une partie de sa vie à sa Commune.

Nous adressons toutes nos condoléances à son épouse, ses enfants et sa famille.

■ La crise sanitaire du Covid 19

Le 17 Mars 2020, la vie s'est pratiquement arrêtée au Muy comme dans toute la France et d'autres pays. Suite à l'épidémie du Coronavirus, le confinement de la population a été décrété rendant la vie quotidienne très compliquée : fermeture des écoles, des administrations, des lieux publics, limite des sorties et déplacements, fermeture des commerces (sauf alimentaires), arrêt de toutes les activités...

« DANS CETTE PÉRIODE SI DIFFICILE, LA MAIRIE DU MUY S'EST EFFORCÉE D'AIDER LES ADMINISTRÉS LE PLUS POSSIBLE À SUPPORTER LES CONTRAINTES IMPOSÉES PAR CETTE GRAVE CRISE SANITAIRE. »

Madame le Maire, entourée des élus, du personnel municipal et de ses collaborateurs a pris les mesures nécessaires dans tous les domaines :

■ Sécurité Sanitaire

Constitution dès le premier jour d'une cellule de veille composée de Madame le Maire, du Directeur Général des Services et du responsable du service environnement et prévention des risques.

Fermeture des lieux publics jusqu'au 10 mai 2020 pour éviter la contamination :

- Parcs et jardins publics
- Marché provençal
- Cimetière communal

Désinfection régulière du centre-ville et des secteurs stratégiques.

Instauration du couvre-feu de 22h00 à 05h00 dès le 23 mars et jusqu'au 10 mai 2020 pour la sécurité des citoyens avec renforcement par une brigade de nuit de la police municipale pour le respect du couvre-feu.



Contrôles et verbalisations de :

- 211 véhicules
- 605 piétons

Ce qui a donné lieu à 100 Procès-verbaux et 38 pour non-respect du couvre-feu.

Mise en place en partenariat avec la DPVA de containers en centre-ville :

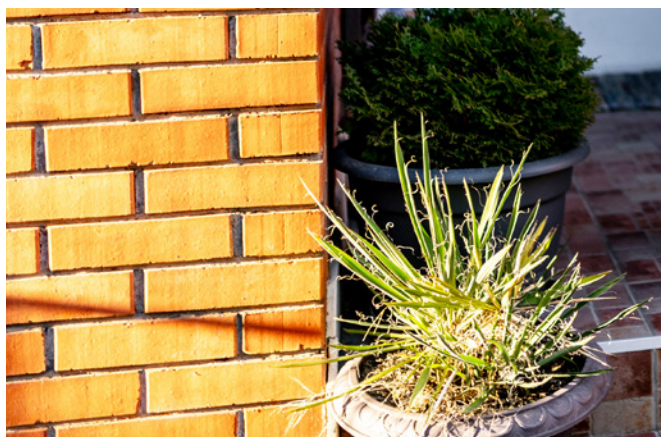
- **Achats** de gants, masques chirurgicaux, gels hydroalcooliques pour le personnel (employés municipaux, enseignants, animateurs...).
- **Confection** à l'aide de bénévoles de masques alternatifs et visières.

■ Soutien à la population et accompagnement

- **Présence quotidienne** à l'Hôtel de Ville de Madame le Maire et de la Première adjointe - Visites des Elus.
- **Pour encourager ses administrés**, Madame le Maire a publié chaque semaine sur le site de la ville, une lettre pour exhorter les Muyois à la patience et au courage.
- **Mobilisation permanente** de la Direction Générale des Services.
- **Les bureaux de la Mairie** bien que fermés au public ont assuré une permanence téléphonique chaque jour ouvré : état-civil, centre d'action sociale, services scolaires, urbanisme, police municipale, services techniques...pour ne pas pénaliser les administrés et être à l'écoute de leurs besoins.
- **Présence quotidienne** des agents du service courrier pour la continuité de service.
- **Présence quotidienne par roulement** des agents du service financier.
- **Présence quotidienne par roulement** des agents du service ressources humaines.
- **Continuité de service minimum** du service urbanisme à la Mairie annexe et télétravail.
- **Continuité de service minimum** du service environnement à la Mairie annexe et télétravail.
- **Mobilisation quotidienne** de la quasi-totalité des effectifs des services techniques pour le nettoyage, la désinfection, la continuité de service.
- **Accès de tous les agents à leurs boîtes mails** à partir du domicile par le télétravail.
- **Astreinte téléphonique** de la MSAP.
- **Astreinte communication 7j/7** pour l'information à la population (Facebook+ Site Officiel).
- **Mise en place** d'un service d'accueil des enfants des personnels soignants et collaboration avec les enseignants et le service enfance jeunesse.

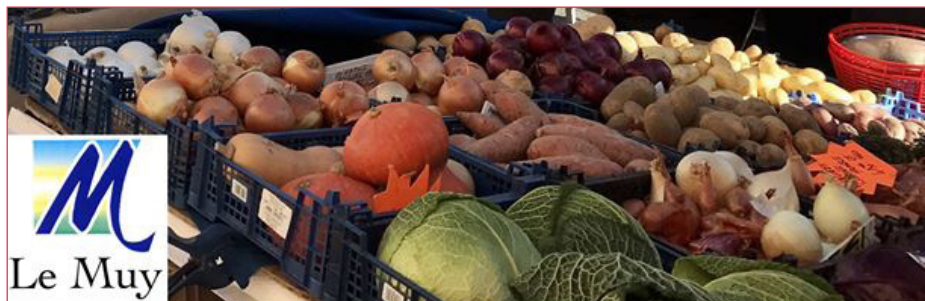
■ L'attention portée aux personnes âgées

- **Astreinte téléphonique** quotidienne du CCAS
- **Mobilisation quotidienne** de l'adjointe déléguée aux affaires sociales et de conseillers municipaux
- **Service de courses alimentaires à domicile** pour les personnes âgées les plus fragiles ou isolées
- **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** a contacté les personnes âgées, fragiles ou isolées pour connaître leurs besoins et les satisfaire si possible.



Les aides aux commerçants

- Toutes les aides ont été relayées sur nos outils de communication : aides étatiques, région PACA, DPVA, chambres consulaires...
- Exonération pour la période de confinement des droits de place et occupation du domaine public (terrasse) des commerçants ainsi que de la TLPE (Taxe locale sur la publicité extérieure) pour les entreprises muyoises.
- Elaboration et diffusion sur internet d'une liste des commerçants ouverts durant le confinement



Les commerçants
au service
des muyoises
MERCI !

Liste des commerçants du Muy (ouverts ou livraisons)

ASSAINISSEMENT	BOULANGERIES	LIVRAISONS RESTAURATION/SNACKING	SUPERETTES / SUPERMARCHES	TABACS
MISTER DEBOUCHE 04.94.81.53.83	LE FOUR DE PIERRE 131, Boulevard de la Libération 04.94.45.88.55	PIZZERIA LA PINEDE (à emporter) RDN7 (Direction Les Arcs) 06.64.68.91.92	CASINO Centre commercial Les Jonquières 04.98.11.42.00	LA BOULE D'OR 112, Route d'Aix-en-Provence 04.94.45.10.71
ASSURANCES (à distance)	LE FOURNIL 289, Boulevard de la Libération 04.94.45.06.02	LA TABLE DES GOURMANDISES (à emporter : pizzas - plats) 7, Rue Barbès 07.88.88.16.67	CARREFOUR Express (+ livraisons) 289, Boulevard de la Libération 04.94.53.80.63	TABAC DU MUY 289, Boulevard de la Libération 04.94.45.04.55
ALLIANZ Thierry MARTIN 89, RDN7 04.94.45.05.02	BOULANGERIE REYANT 19, Route de la Bourgade 04.94.45.06.50	PHARMACIES	MARKET Saint-Roch Boulevard de la Libération 04.94.45.12.67	TERROIR
GROUPAMA 71, RDN7 04.94.45.90.85	BOULANGERIE EMILE BEC 950, Boulevard de la Libération 04.94.45.08.39	PHARMACIE DE BONNE FONT 30, Boulevard des Ferrières 04.98.11.37.70	PROXI 1, Route de la Bourgade 04.94.17.58.40	L'abeille de l'Estérel (miel) 249 Chemin de Bonnefont 06.61.05.48.15 / 06.58.40.45.64
GENERALI Cabinet POURREZ 21, Route de la Bourgade 04.94.45.98.25	LA ROSE DES SABLES 15, Allées Victor Hugo 04.94.55.29.42	PHARMACIE DES JONQUIERES Centre commercial Les Jonquières 04.94.45.10.10	TURKISH MARKET 687, Route d'Aix-en-Provence 04.94.53.39.36	Le Patrimoine du Terroir Vins & champagnes (drive) 2294, Route d'Aix-en-Provence 06.22.32.60.98
BANQUES (à distance ou sur RDV)	BRICOLAGE / MATERIAUX	PHARMACIE DU MARCHE 9, Route de la Bourgade 04.94.45.11.63	STATIONS SERVICE	TRANSPORTS MATIERES DIVERSES
SOCIETE GENERALE 30, Boulevard des Ferrières 04.94.19.83.20	IDECOR LES BRICONAUTES 223, Avenue Jean Moulin 04.94.45.13.35	POSTE	TOTAL RDN7 Saint-Roch 04.94.45.10.67	TRANSPORTS BOUAKEL Gaz, butane, propane, charbon et location bennes 33, Rue du Liège 04.94.19.30.79
BNP Paribas 40, Boulevard de la Libération 04.94.44.57.79	BONIFAY Le Pélissier Boulevard de la Libération 04.94.45.08.16	LA POSTE 49, Avenue Jean Moulin Attention ouvertures : mercredi/jeu/vendredi 09h00-12h00 / 14h00-17h00	ESSO 1068, Route d'Aix-en-Provence 0.800.77.42.52	Les commerçants peuvent se signaler à l'adresse : resp.communication@ville-lemuy.fr
CAISSE D'EPARGNE 366, Boulevard de la Libération 0.826.08.37.00	EPICERIES / SANDWICHES	PRIMEURS Fruits et légumes	STATION DYNEFF 223, Notre Dame de Pitié (Rte de Fréjus) 04.94.99.87.75	NUMEROS UTILES
BANQUE POPULAIRE Méd. 338, Boulevard de la Libération 04.83.62.83.42	ALIMENTATION DU CENTRE 11, Route de la Bourgade	L'ILLOT FRUITIER 118, Route de Fréjus 09.88.01.22.17	STATION CASINO Centre commercial Les Jonquières 04.98.11.42.00	Standard Mairie et CCAS : 04.94.19.84.24 09h00-12h00 / 14h00-16h00
CREDIT AGRICOLE 6, Place Amédée Bouis 04.22.55.02.00	CAFE D'EN VILLE RDN7 07.69.68.89.92	MARIE ET SAÏD (forains du Marché) 06.11.89.33.54		Le CCAS assure une aide aux personnes âgées isolées (soutien, courses)
BOUCHERIES / CHARCUTERIES	JARDINERIES (drive)	CHEZ JORIS (maralcher) 06.98.61.23.59		Police municipale : 04.94.52.54.40
SOUKAZUR 830, Boulevard de la Libération 04.94.45.05.02	BERGON 386, Route de Fréjus 04.94.19.80.90			



Opération Tous au Resto

L'ensemble des communes de DPVa souhaite apporter une aide directe pour permettre à la restauration durement touchée par les mesures de fermeture des restaurants suite au confinement.

La commune du Muy a été destinataire de 941 tickets cadeaux (type ticket resto, d'une valeur de 10€ l'unité, utilisables dans les restaurants traditionnels de DPVa).

Des priorités seront accordées envers les personnes qui ont été engagées pour combattre le virus (les enseignants, les pompiers, les différents personnels, gendarmes, policiers et les personnes en difficulté).

Se faire inscrire en Mairie.

■ Remerciements à

- **La Police Municipale** qui a fonctionné à plein effectif et a fait respecter les règles de sécurité.
- **La Gendarmerie**, plus mobilisée que jamais pour répondre aux besoins.
- **Les sapeurs-pompiers.**
- **Les agents des services techniques municipaux** toujours disponibles pour les actions nécessaires à la sécurité sanitaire des habitants : nettoyage, enlèvements des déchets encombrants (service assuré normalement par la communauté d'agglomération), désinfection des espaces...
- **Les couturières bénévoles** qui ont assuré la confection de masques en tissu (fourni par la Mairie) geste citoyen.
- **Les employés de la communauté d'agglomération** qui chaque jour ont effectué l'enlèvement des ordures ménagères
- **Les enseignants** qui malgré tout ont dispensé leur enseignement pendant toute la période scolaire de confinement.
- **Les parents d'élèves** qui les ont aidés en guidant le travail de leurs enfants à la maison.
- **Le personnel médical** (médecins, infirmières, auxiliaires de vie) qui ont continué à suivre leurs patients.



Liliane BOYER, Marie-Pierre GARCIA, Renée DOMBRY



Renée DOMBRY, Agnès AURICAULT, Liliane BOYER, Chantal PEDERZOLI

■ Déconfinement

À la fin du confinement, nos efforts ne se sont pas arrêtés et continuent encore. Avec deux cas avérés et trois suspects (aucun décès à déplorer) le Muy a été protégé de l'épidémie.

■ Petit à petit la vie reprend selon le Plan de Reprise d'Activité (PRA) élaboré

- **Réouverture progressive des écoles primaires d'abord à compter du 12 mai** : accueil des élèves des niveaux charnières : Grande Section maternelle, CP et CM2 pour un total de 84 élèves y compris les enfants des personnels soignants, des forces de l'ordre, des enseignants et des personnels affectés à l'accueil des enfants et des personnels de l'ASE.



- **Des effectifs allégés** et la mise à disposition des animateurs municipaux pour aider à la gestion des flux ont permis le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.
- **Ces élèves ont pu fréquenter les restaurants scolaires toujours en nombre restreint** et dans le respect des règles de sécurité.
- **La garderie des enfants a été assurée le matin avant les cours, à la pause méridienne de 11h30 à 13h30 et le soir.**

- **La crèche a pu accueillir 25 enfants** avec l'effectif des employées au complet pour un service de qualité sécurisé au maximum sur le plan sanitaire.
- **A partir du 2 juin**, tous les élèves sont retournés à l'école 2 jours par semaine par roulement.





PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ (P.R.A)

PERIODE DE DECONFINEMENT COVID-19 A PARTIR DU 11 MAI 2020

VILLE DU MUY

■ Les services municipaux à partir du 12 mai 2020

- **Mise en œuvre du Plan de Reprise d'Activité** des services municipaux de la ville du Muy validé à l'unanimité par le Comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail.
- **Ouverture au public le 12 mai 2020 des différents services** (port du masque obligatoire pour les personnels municipaux et pour le public, gels hydroalcooliques).
- **Accueil du service urbanisme exclusivement sur RDV** (04.94.19.84.30) le matin de 8h30 à 12h00 **ouverture du BIJ** (Bureau information Jeunesse) et de la MSAP/Maison France services.
- **Reprise normale** de fonctionnement des services techniques.
- **Principe de mi-temps a minima + télétravail** pour les services administratifs avec alternat pour assurer un accueil du public sur la totalité de la plage horaire.



■ Ouverture des lieux Publics

- **Réouverture des Parcs et jardins** à compter du 11 mai 2020 (hors Parcs de loisirs : travaux en cours).
- **Réouverture du cimetière** communal à compter du 11 mai 2020.
- **Réouverture des commerces** à compter du 11 mai 2020 dans le cadre du plan gouvernemental de déconfinement.
- **Le marché provençal a repris le 14 mai** pour les commerces alimentaires, avec un barriérage assurant la sécurité des marchands et des acheteurs.
- **Réouverture du tennis** dans un 1^{er} temps le lundi 11 mai et le mercredi 3 juin pour 2nde phase avec l'autorisation de reprendre les cours collectifs.
- **De la déchetterie** le lundi 4 mai.
- **De la base municipale** Louis Go le lundi 1^{er} juin.
- **De la médiathèque, à compter du 19 juin 2020**, la médiathèque de la commune rouvrira tous les vendredis de 10h à 17h. Le service de réservation et de retrait drive mis en place ces dernières semaines continuera de fonctionner.



■ Armistice du 8 Mai 1945, fin de la 2nde Guerre Mondiale

La célébration du 75^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée dans la stricte intimité, en suivant les consignes des Services de l'Etat.

Le Maire, quelques élus, le Président du CELAP auquel s'est joint le Député de la circonscription Philippe MICHEL-KLEISBAUER, qui a lui-même déposé une gerbe au côté du Maire Liliane BOYER.

Aucune invitation, aucune allocution n'ont été faites, ce qui n'a certainement pas empêché les absents d'avoir un moment de recueillement en souvenir de cette période.



■ Appel du 18 juin 1940

80 ans après l'appel à la Résistance du Général de Gaulle le 18 juin 1940, Le Muy a commémoré cet événement à la stèle du Boulevard du Général de Gaulle.

En présence de Liliane Boyer, Maire, des élus, des anciens combattants, des autorités civiles et militaires, la cérémonie, organisée par Bernard Boulanger Président du CELAP, s'est déroulée par l'évocation historique par Jean-François Chamoulaud, Président du Comité du Souvenir Français.

La lecture du Message National par le Commandant Laurent Barros, vice-président et trésorier de l'ACDF.

La diffusion du message original du Général de Gaulle, Madame Le Maire se posait la question « Qu'aurait fait le Général de Gaulle face au COVID ? ».

« Lui qui était parti seul en Angleterre, rejoint par des militaires qui avaient confiance en lui, 900 de la Légion Etrangère, lui qui a assisté à la destruction de la flotte française à Mers-el-Kebir où plus de 1230 marins français y laissèrent la vie, c'était le sacrifice de garder notre nation française.

Mais pour revenir au COVID, lors de la mobilisation,

le droit de retrait aurait-il eu lieu ? Non, seule la patrie comptait.

Comment après la capitulation, après la joie, des années difficiles s'annonçaient, le Général de Gaulle adulé par des jeux politiques était marginalisé. Il a fallu 1958 dans les années empêtrées dans les guerres colonialistes, que de Gaulle a eu la vision de la fin des colonies.

Ça n'a pas été simple pour nombreux de nos compatriotes, surtout ceux de l'autre côté de la Méditerranée, ils ont souffert, ils souffrent encore mais de Gaulle a redonné à la France sa grandeur.

Après lui, plus d'homme capable d'aimer son pays, sa France, l'Europe tel qu'il la voyait, il restera à jamais celui qui a rendu à la France son titre de noblesse.

Vive de Gaulle, vive la France

Vive notre République à laquelle nous sommes tous très attachés sans idéologie, sans racisme. »

A la suite de ces élocutions, Pierre Caze, ancien caporal-chef des troupes de marine lors de la guerre d'Algérie a été décoré de la médaille de l'Ordre National du Mérite pour services rendus.



■ Yves Dombry, Président de la FNACA nous a quittés

Yves DOMBRY nous a quittés le **9 février 2020** à l'âge de 85 ans.

Ancien combattant de la guerre d'Algérie, il est l'un des membres fondateurs du comité local dès sa création avec Jean Barret, ancien combattant d'Algérie aussi.

A la fin de ses obligations militaires, il s'était installé en Algérie où il s'était marié et avait fondé une famille.

Rentré en France suite aux événements, il trouve un emploi aux Etablissements Paulvé (Le Muy) où il mènera une carrière professionnelle réussie.

Après s'être retiré du bureau pendant plusieurs années pour raisons professionnelles, il en devient le Président en 2008, secondé par Sylvain Sénès, Vice-Président, Henri Cavallo, secrétaire et Gaston Klein trésorier.

Ceux-ci assureront la relève et le Comité FNACA du Muy continuera ses activités jusqu'à l'AG du 27 novembre.

Condoléances à son épouse Renée DOMBRY, 1^{ère} adjointe au Maire du Muy pendant 12 ans ainsi qu'à ses enfants et sa famille.

■ Période particulière

Pendant cette période particulière où tout rassemblement était interdit, il a été difficile de commémorer les événements patriotiques.

Ainsi : • **Le 19 Mars** (Anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie) manifestation annulée.
• **Le 26 Avril** (Journée du Souvenir) manifestation annulée.

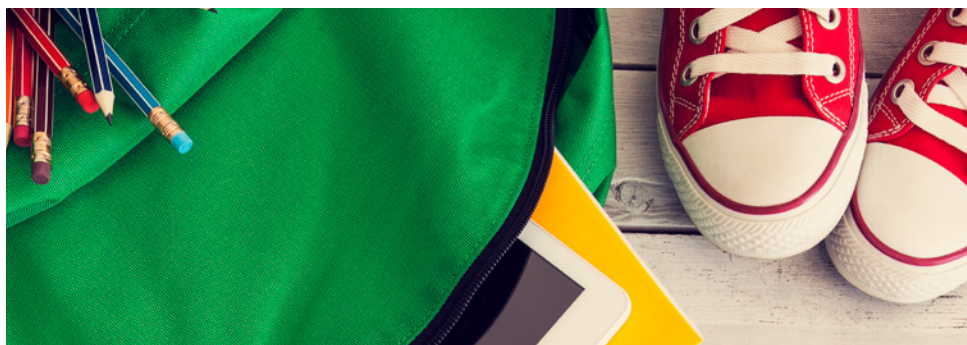
• Pour ces mêmes raisons, la fête champêtre du **1^{er} Mai à la Roquette** n'a pu avoir lieu, ainsi que d'autres manifestations habituellement prévues.



Attention l'utilisation du défibrillateur ne dispense pas des autres réflexes essentiels comme appeler le 15.

Domaine de la Roquette - Le Muy
06 81 45 34 07 / dom.laroquette@wanadoo.fr

L'horloge du clocher en panne depuis quelque temps n'avait pas pu être réparée pour cause de confinement. Elle donne maintenant l'heure exacte.



Inscriptions et dérogations scolaires 2020-2021

Pour la rentrée scolaire **2020-2021**:

- Les inscriptions concernent les enfants **nés en 2017** entrant en petite section de maternelle et ceux entrant au CP. Les demandes d'inscriptions ou dérogations scolaires sont téléchargeables sur le site de la ville.
- **Les demandes et les pièces justificatives sont à retourner soit par mail : à regiemultiservices@ville-lemuy.fr soit directement à la régie multiservices de la maison de la jeunesse au 1^{er} étage.**

• **Seules les demandes complètes seront traitées.**

NB : pour les nouveaux inscrits, les parents ne connaissant pas forcément l'école dont leurs enfants dépendent peuvent faire la demande par mail : regiemultiservices@ville-lemuy.fr

Pour de plus amples renseignements :
04 98 12 01 28



Inscriptions rentrée septembre 2020

Demande d'accueil :

- Restaurant scolaire
- Péri et extra scolaire

le dossier unique est disponible à l'accueil de la maison de la jeunesse et téléchargeable sur le site de la ville : www.ville-lemuy.fr

Du 22 juin au 10 juillet 2020 : tout dossier déposé au-delà du 10 juillet 2020 sera traité à compter de septembre 2020

Plus de renseignements sur le site de la ville :

- www.ville-lemuy.fr (rubrique « jeunesse »)
- Accueil de la maison de la jeunesse / 205 bd charles de gaulle 83490 le muy

Accueil du public :

Lundi et jeudi : 9h00-12h00 - 13h30-18h30 / mardi et vendredi : 9h00-12h00 - 13h30-17h30

Renseignements : 04 94 45 82 43

Flash

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération, le collège la Peyroua ouvrira ses portes du lundi 24 au jeudi 27 août 2020, afin de proposer des activités scolaires, de loisirs et sportives. Cette année, un accent est mis sur le scolaire, avec des ateliers de révision tous les matins, pour les 4 niveaux. Le coupon-réponse permettant d'inscrire votre enfant aux activités est disponible en téléchargement sur le site officiel de la ville du Muy.

Flash

Contrairement aux habitudes qui dirigent les futures mamans vers les établissements hospitaliers proches de la commune, Christelle Larroque, infirmière, a donné naissance à **Eliot**, petit frère de Julia âgée de 2 ans et demi, dans l'environnement confortable et familial du foyer.

Nous souhaitons longue et heureuse vie à Eliot et adressons nos meilleurs vœux à toute sa famille.

Travaux sur RDN7

Le Conseil Départemental a engagé d'importants travaux de renforcement et de rénovation de la chaussée de la RDN7 (Route d'Aix) entre l'échangeur de l'autoroute A8 et l'entrée de Ville au carrefour giratoire Bir-Hakeim. Ces travaux consistent dans un premier temps à un fraisage de l'ancienne couche de surface pour permettre la mise en œuvre des nouveaux enrobés sans modifier l'altimétrie et ainsi préserver l'ensemble des accès dans leur configuration actuelle.

La suite est la mise en place de la nouvelle couche de surface ou de roulement. Les enrobés mis en œuvre sont des enrobés de granulométrie 0/10, qui permettent à la fois de redonner une bonne macrorugosité garantissant ainsi une bonne adhérence, un bon coefficient de ruissellement des eaux de surface, et surtout une diminution des bruits engendrés par le contact pneus/enrobés au passage des véhicules dont le trafic est supérieur à 20 000 véhicules/jour. C'est pour cette raison que ces travaux sont réalisés de nuit. Au final, la sécurité de toutes et tous s'en trouve ainsi renforcée tout en améliorant l'environnement phonique à proximité immédiate de cet axe structurant.



Les entrées du Muy revisitées

Au niveau du rond-point situé à l'intersection entre l'ancienne Route de Sainte-Maxime et l'Avenue Alain Bourbiaux, des travaux d'aménagements paysagers ont été réalisés. Composés d'espaces verts adaptés à nos températures et de pierres naturelles pour diminuer l'arrosage, ces travaux s'inscrivent dans un programme d'embellissement des points d'entrée de La Ville.

Les autres axes principaux feront l'objet d'opérations communes avec le Conseil Départemental.

Des travaux de peinture à l'école Robert Aymard

Outre les opérations quotidiennes de propreté urbaine, et de collectes de dépôts sauvages, les agents des Services Techniques assurent actuellement la reprise des peintures intérieures de l'Ecole Robert Aymard.

Des travaux réalisés pendant la période du confinement, qui portent sur le rafraîchissement des couloirs et soubassements du bâtiment B.



Etat d'avancement des travaux du Parc de Loisirs des Jardins du Moulin de La Tour

Avant même la fin de la période de confinement, les entreprises ont repris les travaux du Parc de Loisirs des Jardins du Moulin de La Tour, malheureusement l'arrêt du chantier ne permettra pas de le réceptionner comme prévu cet été. Toutefois les travaux ont bien avancé puisque les trois passerelles qui enjambreront la petite Nartuby sont fabriquées, le tracé piétonnier est terminé, et les massifs bétons des jeux sont en cours d'achèvement.

L'essentiel des travaux devrait être terminé à l'automne 2020 et compte tenu de la période estivale, les plantations seront réalisées en novembre 2020.



Travaux canaux

Des opérations de maintenance ont été réalisées sur les canaux de distribution d'eau :

- Du Pélissier – Bd de La Libération
- Des Chaussières
- De Beauregard
- Des Rouvières
- Du Moulin de La Tour

Ces travaux ont consisté à débarrasser le fond des canaux des déchets, à lutter contre la formation des sédiments, à abattre des arbres, à la mise hors d'eau des riverains, ainsi ainsi que le nettoyage des grilles-écluse.

Restauration du Canal d'irrigation des Pouillettes

Fortement sinistré lors des intempéries de novembre dernier, d'importants travaux ont été réalisés au niveau du canal d'irrigation des Pouillettes situé route de Sainte-Roseline, à La Motte.

Deux entreprises privées et les Services Techniques de La Ville ont œuvré pour mener à bien la restauration du canal comprenant : le nettoyage, l'abattage des arbres, la disposition d'un cordon d'enrochement et enfin, la réfection des berges sur 400 mètres avec agglomérats banchés ferrallés.

Grâce à cette intervention, le passage de l'eau a pu être rétabli dans les meilleurs délais, pour que chaque utilisateur puisse profiter d'une irrigation abondante.

■ Travaux boulevard de Beauregard



Cette opération a consisté en la reprise totale des réseaux secs et humides sur les boulevard des Anciens Combattants d'AFN et Beauregard.

La reprise des réseaux humides, exclusivement le pluvial, car les réseaux eaux usées ayant été faits un an auparavant pour éviter les tassement différentiels sur le fini de la chaussée, ont permis d'améliorer considérablement l'écoulement des eaux de surface et d'augmenter la capacité hydraulique de ces ouvrages.

La reprise des réseaux secs (ENEDIS et ORANGE) a permis d'effacer quasiment l'ensemble des lignes aériennes à la fois inesthétiques et fragiles lors d'épisodes météorologiques sérieux. Seules subsistent ci et là des lignes de moyenne tension de distribution d'énergie électrique dont l'enfouissement n'est pas possible.

Les travaux de chaussée proprement dits sont des

travaux "traditionnels" où la mise en œuvre d'enrobés à module élevé a permis d'éviter des décaissements importants de la voie existante.

La réalisation d'espaces de circulation doux (piétons - vélos) ainsi que la limitation de la vitesse automobile à 30 km/h, augmentent la sécurité et le confort de toutes et tous.

Aujourd'hui, la phase de finition par des aménagements paysagers est en cours. Sont mis en place des végétaux en tiges, des espaces minéralisés et des zones recouvertes par du gazon synthétique pour un plus grand respect de l'environnement à commencer par une très faible consommation en eau, mais également un entretien moins coûteux.

Très prochainement, des travaux vont être entrepris au boulevard Saint Cassien.



■ Îlot Saint-Joseph – Avenue Jules Ferry

Parallèlement au coulage des fondations de l'îlot Saint-Joseph (sol parking et le plancher du rez-de-chaussée) des lampadaires ont été installés sur l'Avenue Jules Ferry. Sous la maîtrise d'œuvre du SYMIELEC ces nouveaux points lumineux assurent un meilleur éclairage, peu énergivore; ils permettent de diminuer la consommation d'énergie.

À terme c'est l'ensemble de l'éclairage public du périmètre des écoles qui sera ainsi modernisé, incluant aussi l'effacement des réseaux aériens.



■ PLAN CANICULE

En prévision des températures supérieures aux normales saisonnières, quelques conseils de prévention.

- **Buvez régulièrement** de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- **Rafrâchissez-vous et mouillez-vous** le corps plusieurs fois par jour.
- **Mangez en quantité suffisante** et ne buvez pas d'alcool.
- **Evitez de sortir** aux heures les plus chaudes.
- **Evitez les efforts physiques.**
- **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- **Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles** à vos proches et dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou en situation de handicap, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin d'être inscrit sur le registre des personnes vulnérables. Ce registre permet en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès de ces personnes.

L'inscription est gratuite, volontaire et peut s'effectuer tout au long de l'année.

L'intéressé(e) peut demander **son inscription par téléphone ou en envoyant le formulaire de demande d'inscription** (téléchargeable sur le site

de la ville www.ville-lemuy.fr ou disponible en Mairie).

Cette inscription peut aussi être demandée par le représentant légal ou un tiers (ami, proche, médecin) avec l'accord de l'intéressé en utilisant le formulaire d'inscription à la demande d'un tiers également téléchargeable sur le site ou disponible en Mairie.

Votre demande peut être adressée au CCAS du Muy :

- **Par téléphone** au 04 94 19 84 24
- **Par fax** au 04 94 19 84 39
- **Par voie postale** au 4 rue de l'Hôtel de Ville – 83490 LE MUY
- **Par mail** à etat.civil2@ville-lemuy.fr
- **Ou la déposer directement dans nos locaux** ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Les données recueillies ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental. Elles sont destinées à l'usage exclusif du CCAS et du Préfet à sa demande.

Toute personne inscrite peut accéder à tout moment à son dossier personnel et doit informer le service de tout changement de situation.

Elle peut demander sa radiation à tout moment en complétant le formulaire de demande de radiation (téléchargeable sur le site de la ville du Muy) ou en téléphonant au 04 94 19 84 24.



■ Déchetterie du Muy

Suite aux intempéries du 23 novembre 2019, le chemin Quartier Les Plans, permettant l'accès à la déchetterie était devenu impraticable. Des soulèvements importants d'enrobé détruisant dans sa totalité la surface avaient été provoqués par les inondations.

Les travaux réalisés ont consisté en un nettoyage de la chaussée et des abords directs, une reprise des trottoirs, un reconditionnement des talus et une réfection de la couche de roulement en enrobé.

La Dracénie Provence Verdon agglomération en a profité pour faire des améliorations au sein de la déchetterie en réhabilitant la barrière anti-intrusion, les pompes d'évacuation, l'alimentation électrique et les clôtures.

Suite aux événements, la déchetterie a de nouveau ouvert ses portes dans le strict respect des règles de sécurité et de protection lundi 4 mai, afin d'accompagner les citoyens et les entreprises dans cette période de crise.

Son accès est contrôlé par des agents. Ils sont là pour vous aider à identifier la nature des déchets, vous guider dans la déchetterie et vous sensibiliser aux éco-gestes. **Depuis le 1^{er} novembre 2016, les particuliers n'ont plus à présenter de badge, l'accès est gratuit.**

Arrêt aux incivilités

Profiter des services offerts pour ne plus détériorer l'image de votre Commune. Pour les professionnels, en revanche, un badge d'identification est nécessaire. Pour obtenir ce badge, contactez la direction environnement au 04 94 50 07 09.

Les déchets admis sont les suivants :

- Bois
- Cartons
- Consommables informatiques
- Déchets d'équipements électriques
- Déchets dangereux des ménages (DDM)
- Déchets verts
- Emballages / verre / papier / textile
- Encombrants
- Gravats
- Huile de vidange
- Huiles alimentaires
- Métaux
- Mobilier
- Piles
- Pneus



La déchetterie est ouverte

Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Dimanche de 8h00 à 12h00

Pour de plus amples renseignements contactez le 04 98 10 42 16

■ PRÉVENTION DES FEUX DE FORET

L'ACTION DE CHACUN

- **Pas de feu en forêt**

À l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois et forêts, il est interdit au public, toute l'année, d'allumer des feux ainsi que de jeter des objets tels que des mégots de cigarette.

- **Éviter toute imprudence**

En forêt, ne pas jeter des déchets, ne pas faire de travaux les jours de fort risque d'incendie et ne pas circuler sur les pistes forestières non ouvertes à la circulation publique.

Dans son jardin, ne pas brûler de végétaux et utiliser un barbecue fixe attendant à l'habitation.

En cas de non respect de la réglementation, le contrevenant est passible **d'une amende forfaitaire de 135€**.

En cas de départ d'incendie, le responsable s'expose à des sanctions beaucoup plus graves : **peine de prison de 6 mois à 1 an et une amende pouvant atteindre 3 750€ à 15 245€**.

- **Débroussailler, c'est une obligation**

La loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200 mètres d'une forêt (pour le savoir consultez le site www.sigvar.org) à débroussailler son terrain et le chemin d'accès.

Tout contrevenant s'expose à une amende de 135€. Suite à une mise en demeure restée sans effets, il s'expose à une **amende de 30€/m² non débroussaillé**.

- **Où faut-il débroussailler ?**

Si vous habitez :

- Hors zone urbaine : le débroussaillage doit s'effectuer dans un rayon de 50 mètres autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins.
- En zone urbaine, ZAC ou lotissement : le débroussaillage doit être réalisé sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie et même dépourvue de construction.

- **Comment débroussailler ?**

Arrêté préfectoral du 30 mars 2015, réglementant le débroussaillage (voir schéma ci-dessous).

- **L'accès aux massifs forestiers :**

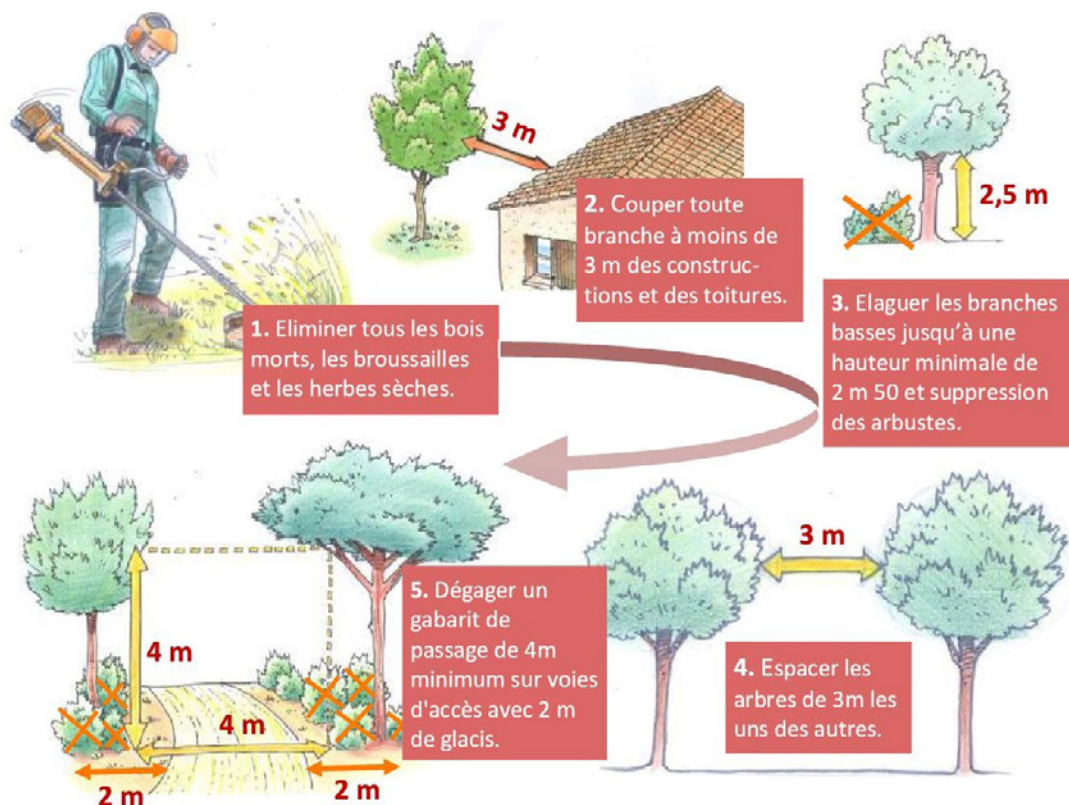
Du 21 juin au 20 septembre, la pénétration dans les massifs, la circulation et le stationnement sont réglementés.

Le niveau de risque par massif est publié chaque jour à partir de 19h pour le lendemain sur le site www.var.gouv.fr/access-aux-massifs-forestiers

LE DÉBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE

- **Débroussailler, c'est une nécessité :**

- Pour protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens
- Pour limiter la propagation du feu et diminuer son intensité
- Pour protéger la forêt et faciliter le travail et l'accès des pompiers





Ouverture d'un nouveau cabinet infirmier

Farraudière Pascal : infirmier libéral.

8 Allées Victor Hugo
83490 Le Muy

Contact : 07 67 80 07 40

Réouverture base municipale

Lundi 1^{er} juin, la base nautique municipale Louis Go a rouvert ses portes. Xavier Lacroix, le responsable, vous accueille tout le mois de juin les lundi et samedi de 13h à 17h et du mardi au vendredi et le dimanche de 10h à 17h.

En juillet et en août, la base sera ouverte
Lundi et samedi : de 13h à 18h
Du mardi au vendredi : de 9h à 18h
Dimanche : de 10h à 17h

Différentes formules de location de canoë-kayak et paddle board sont disponibles.

Pour tout renseignements et réservations :
Contactez le 06 77 67 09 51



Une nouvelle entreprise sur le Muy

Home Business Organization

Pour un esprit plus libre et un équilibre assuré. Une entreprise de prestations de services qui proposent des solutions à vos besoins. Pour particuliers et professionnels :

- Assistance administrative (secrétariat d'entreprise, aide à la constitution de dossiers, démarches administratives)

pour particulier...)

- Conseils en organisation (lors d'aménagement intérieur, agencement d'entreprise, déménagement, événements ponctuels, vente d'un bien immobilier...)

Pour plus de renseignements :

Contactez le 06 74 92 54 72
Compétences – Fiabilité – Confidentialité



Projet la Canopée

La Canopée prévue au 353, route de Fréjus est un projet qui permettra de mettre en valeur l'entrée Est de la ville.

Dans un cadre architectural unique et design, ce futur pôle d'activité et centre d'affaires sera composé d'un

espace restaurant et commerces au niveau 1, d'un espace pour les professionnels du bâtiment, bien-être, santé, pour des conférences, les starts-ups et les indépendants au niveau 2 et enfin un parking au rez-de-chaussée.



RAPPELS

CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIÈRES À ADOPTER



SÉCURITÉ LORS DES MANIFESTATIONS ESTIVALES

Nous insistons fortement sur la nécessité, dans la mesure du possible, que la population qui se rendra aux différentes manifestations (surtout lors de la fête locale, des feux d'artifice) **viennent sans sac**. Les sacs ne sont pas interdits en tant que tel mais cela facilitera fortement le contrôle par les agents qui en auront la charge.

Nous vous remercions vivement de votre compréhension.



Lors des manifestations estivales, il est **recommandé de porter un masque**.

JUIN

Jeudi 18 juin

Cérémonie de l'Appel du 18 juin 40
18h30 à la stèle de l'avenue du Général de Gaulle

Dimanche 21 juin

Fête de la musique organisée par la Municipalité et le Comité des Fêtes et de Loisirs dès 18h30 : Centre-Ville.

De 20h à 22h : Troupe Espace Evènement.

De 22h à 23h30 : Karaoké Géant (sur inscriptions).

Infos : 06 31 39 90 91

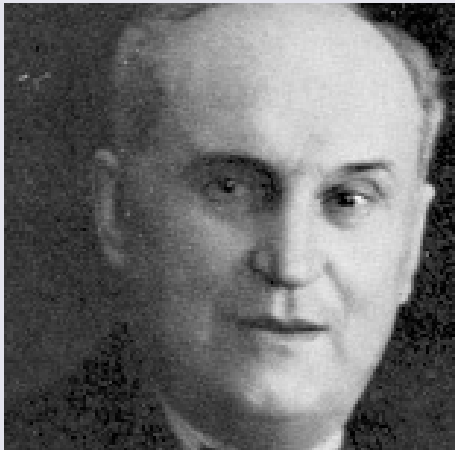
JUILLET

Vendredi 10 juillet

Commémoration du vote des Quatre-vingts - 10 juillet 1940

Vote contre l'abolition de la République, refusée par 80 parlementaires dont le Muyois Henry Sénès.

11h : Esplanade Henry Sénès



Lundi 13 juillet

Fête Nationale

21h30 : Retraite aux flambeaux, parvis de l'Hôtel de Ville. Hommage à la Liberté devant la Poste.

Farandole autour du Pin place Amédée Bouis.

Défilé de majorettes de Forcalqueiret accompagnées de la fanfare « Gardanne Music ».

Groupe folklorique La Miougrano de Fréjus et le 1^{er} Régiment de Provence

22h30 : Feu d'artifice et grand bal avec l'orchestre « PULSION LIVE SHOW », parking du Roucas.

Infos : 04 94 19 84 24



Mercredi 15 et jeudi 16 juillet

Le Deudeuche Show

20h30 : Expo, Animation de 2 CV en Europe - Parking du Bac

Renseignements : 06 31 39 90 91



Mercredi 22 juillet

Tournée Route 83

Sous la direction de Michel MITRAN
Concours de chant en 1^{ère} partie suivi de Jeane Manson - Parking du Roucas de 21h à 23h30. GRATUIT



Dimanche 26 juillet

Matinée provençale

9h45 : Défilé du marché dominical

10h : Messe en provençal avec l'Academi Dou Miejour à l'église Saint-Joseph - Route de la Bourgade - Le Muy

11h : Danses folkloriques provençales et animations sur le parvis de l'église Saint-Eglise avec les groupes « La Miougrano » de Fréjus et « Estello Aubanenco » d'Aubagne.



Du vendredi 31 juillet au mardi 04 août

Fête locale

17h30 Fête foraine tous les soirs sur les Allées Victor Hugo et sur la Place Amédée Bouis.

Concours de boules sur la place de la République.

• Vendredi 31 juillet

21h30 Bal animé par l'orchestre Orphéa.

• Samedi 01^{er} août

Concours de boules, compétitions à la longue 2X2.

21h30 Concert « Jerry's live Orchestra ».

• Dimanche 02 août

Concours de boules, compétition à la longue 2X2 (suite et fin).

21h30 : Orchestre Eric ROY, soirée Disco années 80.

• Lundi 03 août

Soirée des Amis, Paëlla géante

19h30 : Apéro chez Tony

20h30 : Paëlla Géante - Place Jean Jaurès

Réservation : « Paulette », « Bar l'Escurial », « Bar des Allées chez Tony »

21h30 : Bal avec l'orchestre Alméras Music Live

• Lundi 03 août

Concours de boules, pétanque mêlée

• Mardi 04 août

22h00 : Feu d'artifice sur le parking du Roucas,

22h15 : Bal avec l'orchestre Mephisto sur la place Jean Jaurès.

AGENDA

AOÛT

Mercredi 5 août

Concours de boules
Pétanque mêlée

Jeudi 6 août

Concours de boules, mixtes 2
hommes et 2 femmes

Samedi 15 août



Cérémonies officielles

9h45 : Mémorial du Débarquement
Cérémonie en présence des
vétérans américains et britanniques
et des autorités civiles et militaires.
Route de Fréjus. Entrée Est du Muy.
Navette gratuite sur le parvis de la
salle polyvalente (Avenue Sainte-
Anne) à 09h30.

Remise d'une gerbe de fleurs sur la
tombe de Thomas Legg au cimetière
Américain de Draguignan

12h : Repas Républicain (sur
inscription)

21h : Concert avec le Grand
Orchestre Les Mélomanes sur le
parking du Roucas - Gratuit.

22h15 : Grand feu d'artifice sur le
parking du Roucas

Mercredi 26 août

Cinéma en plein air « Le grand bain »

21h : Parvis de l'église

Séance gratuite

SEPTEMBRE

Samedi 05 septembre

**Forums des associations et
parcours du cœur**

De 10h à 18h : Parking Saint-
Andrieu, RN7 – Le Muy



**Samedi 19 et dimanche 20
septembre**

Journées du Patrimoine

Renseignements : 04 94 19 84 24



Samedi 19 septembre

Vide grenier

De 7h à 16h : parking Saint-Andrieu

Buvette et snack sur place

Inscriptions en Mairie du mardi 1^{er}
au mercredi 16 septembre

2€ le mètre linéaire



Vendredi 25 septembre

**Journée Nationale d'Hommage
aux Anciens Combattants
d'AFN-Harkis**

17h30 : Devant le Monument aux
Morts en centre-ville

LA PAROLE EST DONNÉE À L'OPPOSITION

Texte de l'opposition
non communiqué

Texte de l'opposition
non communiqué

LeMuy

Du 31 juillet au 04 août

Fête locale Du Muy

17H30 FÊTE FORAINE TOUS LES SOIRS
sur les Allées Victor Hugo et sur la Place Amédée Bouis

CONCOURS DE BOULES

sur la place de la République et place Élie Courchet

BAL

place Jean Jaurès

VENDREDI 31 JUILLET

21H30 BAL ANIMÉ PAR LE GRAND ORCHESTRE ORPHÉA

SAMEDI 01 AOÛT

À PARTIR DE 14H00 CONCOURS DE BOULES COMPÉTITION À LA LONGUE 2X2

21H30 CONCERT « JERRY'S LIVE ORCHESTRA »

DIMANCHE 02 AOÛT

CONCOURS DE BOULES COMPÉTITION
À LA LONGUE 2X2 (SUITE ET FIN)

21H30 ORCHESTRE ÉRIC ROY

LUNDI 03 AOÛT

À PARTIR DE 14H00 CONCOURS DE BOULES PÉTANQUE MÊLÉE
SOIRÉE DES AMIS, PAËLLA GÉANTE

19H30 APÉRO CHEZ TONY

20H30 PAËLLA GÉANTE

Info et réservation : 06 31 39 90 91

21H30 BAL AVEC L'ORCHESTRE ALMÉRAS MUSIC LIVE

MARDI 04 AOÛT

22H00 FEUX D'ARTIFICE

22H15 BAL AVEC L'ORCHESTRE MEPHISTO

